

Latin

Série Lettres et arts - spécialité Lettres classiques

Écrit

Pour la session 2017 du concours, le jury a corrigé 94 copies, soit 12 de plus que l'an dernier. Tout l'éventail des notes a été utilisé : la meilleure copie a obtenu 20/20, la moins bonne 01/20. Rappelons qu'il s'agit de notes relatives, qui permettent de classer les candidats pour l'admissibilité au concours. Un 20/20 ne signifie pas que la copie est parfaite, sans aucune faute, car il faut prendre en compte les bonus. La moyenne de l'épreuve s'établit à 10, 86 (contre 10, 05 lors de la session 2016).

Le texte proposé cette année était emprunté à l'*Histoire Naturelle* de Pline l'Ancien. Il ne réclamait évidemment pas d'être familier du naturaliste et de son œuvre. Le titre et le chapeau permettaient de se faire rapidement une idée du sens général.

Tout travail de traduction commence par une première lecture continue du texte, pour en percevoir la structure d'ensemble et les mouvements : on pouvait ici, dès cette lecture préalable, comprendre que le début du texte décrivait les défenses, tandis que la suite, plus narrative, s'attachait à évoquer les réactions des éléphants face aux chasseurs.

Une fois cette première lecture réalisée, il faut absolument construire chaque phrase, crayon en main : rechercher les verbes conjugués, mettre en évidence les différentes propositions et les conjonctions qui les relient, repérer les sujets, analyser le cas de chaque groupe de mots pour en déterminer la fonction. Le dictionnaire doit être utilisé a posteriori, pour éclairer le sens des mots non reconnus à la lecture. Les mauvaises copies sont, sans exception aucune, produites par des candidats qui ne construisent pas les phrases latines, qui ne tiennent pas compte des cas pour déterminer les fonctions, qui imaginent une traduction de manière hasardeuse, en s'appuyant uniquement sur le sens des mots trouvés dans le dictionnaire, ce qui est évidemment une méthode à proscrire. À l'inverse, tous les candidats qui ont fait l'effort de construire, qui ont correctement analysé les cas et les fonctions et qui ont tenu compte des temps et des modes des verbes ont toujours obtenu une note correcte, y compris lorsque certaines subtilités du texte leur avaient visiblement échappé. Le texte choisi cette année, parce qu'il ne constituait pas une narration continue mais enchaînait des considérations variées sur les défenses des éléphants, valorisait tout particulièrement les candidats qui faisaient cet effort d'analyse : il était impossible de deviner la suite et de traduire intuitivement ; inversement, une phrase mal comprise n'empêchait pas de réussir la suivante.

Enfin, rappelons-le, l'épreuve de version latine est aussi un exercice d'expression française. Le jury s'est montré particulièrement sévère avec les copies qui proposaient un mot-à-mot dépourvu de sens. À l'inverse il a eu le plaisir d'attribuer de nombreux bonus à quelques copies qui ont rendu avec finesse la lettre et l'esprit du texte. La note maximale a été attribuée à une copie qui manifestait un véritable sens de la traduction, avec un nombre important de tournures particulièrement heureuses et pertinentes. Comme chaque année, le jury a sévèrement sanctionné les fautes d'orthographe grammaticale (« le luxe *afflut » pour « afflue » ; « il se *metterait » pour « se mettrait », les accords des participes etc.), ainsi que les fautes de français révélant une méconnaissance de la syntaxe élémentaire (« bien que » construit avec l'indicatif au lieu du subjonctif, par exemple).

Nous revenons ici sur les principales difficultés du texte et les fautes qui ont été le plus fréquemment commises.

Dans la première phrase, seuls les candidats qui ont analysé correctement *Iuba*, *Herodotus* et *consuetudo* comme des nominatifs (*consuetudo* est un nom de la 3^{ème} déclinaison) ont pu repérer le parallélisme de construction et comprendre qu'*appellat* devait être répété après chaque sujet. En traduisant *consuetudo melius* par « selon une coutume meilleure », plusieurs candidats ont montré qu'ils analysaient *consuetudo* comme un ablatif de 2^{ème} déclinaison et qu'ils ne tenaient aucun compte du cas de *melius*. On rappelle que *melius* est un comparatif neutre singulier et que le comparatif neutre singulier en latin a souvent une valeur adverbiale.

La deuxième phrase commençait par un relatif de liaison (*Quam ob rem*) qui n'a pas été identifié comme tel par tous les candidats. *Deciduos* se rapportait à *dentes*. On rappelle qu'une conjonction de coordination comme *uel* relie généralement des mots de même cas : *senecta* était à l'ablatif, comme *casu*. Il était absurde de traduire *senecta fodiunt* par « ils creusent la vieillesse ».

Dans la phrase suivante, tous les candidats qui ont traduit *hoc solum* par « ce sol » ont montré qu'ils ne maîtrisaient pas l'usage du dictionnaire et ne s'appuyaient pas suffisamment sur le contexte pour choisir le bon sens. *Qua* ne peut pas être un relatif sujet de *intexit*, ni un accusatif : il s'agit du relatif adverbial « là où, par

où », que les candidats pouvaient facilement trouver dans le Gaffiot s'ils ne le connaissaient pas. Il fallait bien lire *ossea* et non *ossa* et identifier correctement la nature du mot, qui est un adjectif épithète de *uilitas*. L'expression *uilitas ossea* n'était pas facile à traduire, mais le jury a eu le plaisir de trouver, dans de nombreuses copies, des tournures particulièrement heureuses qui ont été valorisées.

Dans la quatrième phrase, il fallait faire attention à la voix de *secari*, qui est un passif, et savoir que *coepere* est l'autre forme du parfait *coeperunt*. Dans la mesure où *coepere* est suivi du passif *secari* (littéralement, « commencèrent à être coupés »), son sujet ne peut être qu'*ossa*. *Paenuria* n'est donc pas le nominatif de la phrase, mais un ablatif à valeur causale (« en raison d'une pénurie »). Comme *consuetudo*, *amplitudo* est un nom de la 3^{ème} déclinaison, ici au nominatif. Les prépositions doivent être traduites avec précision : *ex India* ne signifie pas « en Inde », mais « venant d'Inde ». *Cessere* vient du verbe *cedo*, qui se construit régulièrement avec le datif : *luxuriae* était donc complément de *cessere*.

Dans la phrase suivante, certains candidats ont lu *inuenta* au lieu de *iuuenta*. On rappelle que la notation *v* en latin est réservée aux éditions scolaires et que la présence de deux *u* consécutifs ne doit pas troubler les candidats.

Dans la dernière phrase du premier paragraphe, il fallait repérer la structure *alterius ... alterius* et identifier *ne sit proeliis hebes* et *ne tanti proelium putetur* comme des subordinées finales (*ne* n'est pas l'équivalent de *non*). Il fallait analyser correctement la fonction du relatif *quibus* : c'est un datif de possession. *Tanti* est un génitif de prix : c'est une valeur du génitif que les candidats doivent connaître. Les confusions entre le comparatif et le superlatif sont trop fréquentes : *minimi* est un superlatif, et non un comparatif.

Dans la première phrase du deuxième paragraphe, les deux interrogatives indirectes ont en général été bien identifiées et n'ont pas posé de problème particulier. Dans la phrase suivante, l'ablatif absolu, en revanche, n'a pas toujours été bien analysé. Les infinitifs de la fin du texte (*intermiscere*, *subsistere* etc.) pouvaient être lus comme des infinitifs de narration ou rattachés à *traditur* : les deux constructions ont été admises. Peu de copies ont réussi à comprendre la toute dernière phrase : *ne .. quidem* n'a pas été traduit correctement (on rappelle que la restriction porte sur le mot qui se trouve encadré par la locution) ; la différence qu'il convenait de faire ici entre *uirus* et *odori* a rarement été saisie. En raison de sa difficulté, cette phrase ne donnait pas lieu à de fortes pénalités. Les quelques candidats qui ont réussi à la traduire correctement, en revanche, se sont vus attribuer un bonus.

On le voit, les fautes reposent presque toujours sur une mauvaise analyse de la morphologie ou de la syntaxe. C'est pourquoi le jury invite les élèves qui se préparent au concours à fréquenter assidûment leur grammaire, afin de connaître parfaitement la morphologie et les principales structures syntaxiques du latin. Ils doivent se persuader que tout effort d'analyse est payant et que face à un texte latin qui résiste, la meilleure méthode reste de construire chaque phrase avec la plus grande rigueur. Le jury, cette année encore, a eu la satisfaction de lire de très bonnes copies qui rendent compte d'une lecture attentive du texte latin et d'une aptitude à restituer la structure et le développement du texte en son entier, jusque dans ses détails : l'épreuve n'est pas insurmontable !

Oral

Série Lettres et arts

Spécialité Lettres Classiques

Lors de la session 2017, le jury a entendu 14 candidats. Ce chiffre, en nette progression par rapport à la session précédente, témoigne de la réussite à l'écrit des spécialistes de Lettres classiques.

Par le hasard du tirage au sort, huit candidats ont été interrogés sur le livre III de *L'art d'aimer* d'Ovide (7-43 ; 43-80 ; 99-136 ; 209-244 ; 311-348 ; 381-418 ; 525-562 ; 685-722) et six sur les *Métamorphoses* d'Apulée (IV, 32 – 33, 5 ; V, 17-19, 2 ; V, 24, 3 – 25 ; V, 29-30,5 ; VI, 3-4 ; VI, 22, 2 – 23). Ovide a donné lieu aux meilleures et aux moins bonnes prestations, qui furent satisfaisantes dans l'ensemble. Quatre candidats ont obtenu une note comprise entre 10 et 13 ; quatre candidats ont obtenu entre 14 et 16, et quatre candidats une note égale ou supérieure à 17. La meilleure note a été 20/20, récompensant une traduction élégante, jointe à un commentaire pertinent témoignant d'une vraie culture littéraire antique. Seuls deux candidats ont obtenu une note inférieure à 10 (7/20 et 8/20). Ces mauvais résultats sanctionnent une traduction inachevée ou particulièrement fautive, deux défauts lourdement pénalisés pour des textes sur programme.

La traduction de textes préparés pendant l'année doit être la plus précise possible, en évitant d'accumuler les faux-sens et les maladroites. Même dans de bonnes prestations, le jury a pu regretter un

grand nombre d'inexactitudes, souvent dues à l'absence de trace écrite de la traduction qui oblige le candidat à improviser devant le jury. Si cette méthode est compréhensible de la part de candidats qui espèrent ainsi gagner du temps lors de leur préparation au profit du commentaire, le jury met toutefois en garde contre les inconvénients graves qu'elle peut engendrer au moment du passage : inexactitude du lexique, constructions syntaxiques floues ou hasardeuses. Fort heureusement, le jury a eu le plaisir d'entendre quelques très bonnes traductions alliant élégance et précision.

Dans l'ensemble, les candidats ont bien pensé à structurer leur commentaire en s'appuyant sur l'organisation logique du texte. Rappelons qu'il est impératif que les candidats conservent suffisamment de temps pour pouvoir développer leur argumentation ; pour ce faire, la traduction ne doit pas occuper les trois quarts du temps imparti. Les meilleurs commentaires ont su expliciter les références convoquées par le texte en les intégrant à la problématique et à l'argumentation. De fait, le candidat ne doit citer à l'appui de son commentaire que des effets stylistiques ou des expressions précises, de façon à éviter la paraphrase. Enfin, le jury est en droit d'attendre d'un commentaire sur des œuvres préparées pendant l'année qu'il ne se limite pas au premier degré de compréhension du texte et qu'il permette d'identifier différents niveaux d'interprétation. À cet égard, les passages d'Apulée convoquant humour et parodie ont été dans l'ensemble fort mal traités.

Dans son appréciation, le jury a également tenu compte de la capacité des candidats à répondre aux questions posées : la réactivité importe beaucoup, notamment lorsque le candidat est interrogé sur un point de syntaxe. Précisons également que toutes les questions du jury ne visent pas nécessairement à reprendre une erreur : il peut s'agir de préciser un point de traduction peu audible lors de la présentation, ou d'approfondir des éléments de commentaire judicieusement évoqués par le candidat. Sur ces questions, le jury a fortement valorisé les prestations où les réponses des candidats révélaient une culture historique et littéraire personnelle ainsi qu'un intérêt profond pour les littératures de l'Antiquité.

Spécialité Lettres modernes - Arts

Lors de la session 2017, 15 candidats de la série Lettres et arts ont fait le choix du latin en option à l'oral. Les notes obtenues vont de 7/20 à 20/20. La moyenne de l'épreuve s'établit à 12,9, chiffre légèrement supérieur à la moyenne du concours 2016 (12,47), ce dont le jury se réjouit. Quatre candidats ont obtenu une note inférieure à la moyenne ; six candidats ont eu une note supérieure ou égale à 16/20 et la meilleure a été 20/20. Les résultats de cette épreuve ont donc été tout à fait satisfaisants.

S'inscrivant dans le thème de culture antique qui portait sur « le corps », les textes proposés comptaient environ 130 mots – un peu moins pour les textes poétiques. Ils comportaient tous un titre explicite, et le cas échéant un chapeau introductif ainsi que des notes apportant tous les éléments permettant au candidat de contextualiser le passage et de comprendre les références ou les structures difficiles. Les textes tirés au sort étaient extraits des œuvres suivantes : pour la prose, Cicéron, *Les supplices* ; *Des devoirs* ; Salluste, *Conjuration de Catilina* ; Tite-Live, *Histoire romaine* ; Sénèque, *Sur la colère* ; Pline le jeune, *Lettres* ; et pour la poésie : Virgile, *l'Énéide* ; Horace, *Odes* ; Properce, *Élégies* ; Ovide, *les Métamorphoses*, *les Remèdes à l'amour*, *les Tristes* ; Sénèque, *Les Troyennes* ; Stace, *l'Achilléide*.

Bien que le déroulement de l'épreuve soit dans l'ensemble bien connu des candidats, il n'est pas inutile de rappeler quelques points.

La présentation du texte doit être à la fois brève et précise, mettant en avant les éléments les plus importants pour la compréhension du passage ; le genre du texte, en particulier, est toujours à rappeler.

La lecture, qui doit être fluide, permet déjà au jury de mesurer la compréhension du texte : le candidat doit donc veiller à isoler des groupes syntaxiquement cohérents. Pour ne pas perdre de temps, le jury peut être amené à interrompre le candidat. Rappelons enfin que dans la prononciation en usage le « y » doit être lu [y], et que le jury n'exige pas du candidat qu'il pratique les élisions – mais s'il le fait, la cohérence veut que celles-ci soient pratiquées systématiquement.

La traduction doit être la plus précise possible, en particulier pour le temps et le mode des verbes. Le jury a constaté cette année que certains points de morphologie et de syntaxe ont posé régulièrement problème à de nombreux candidats : la déclinaison des participes présents et des comparatifs, l'identification et la traduction de l'infinitif futur actif, les groupes au nominatif apposés au sujet. Il s'agit là de formes et de structures courantes qui devraient être connues de candidats présentant le latin en option à l'oral du concours. Il n'est pas inutile non plus de préciser qu'un texte de poésie ne peut être traduit sans porter une attention particulière à la construction syntaxique des phrases : l'analyse doit être rigoureuse, au moins autant que pour un texte de prose. Rappelons enfin qu'il s'agit d'une épreuve où le dictionnaire est autorisé pendant la préparation, et que le jury n'intervient qu'à la fin de la prestation du candidat. Il ne convient donc pas, après la traduction, d'attendre une reprise de la part du jury.

Par conséquent, la traduction conditionne le commentaire, qui ne peut se résumer à quelques phrases de généralités, et le jury est bien conscient de la difficulté de l'épreuve. Néanmoins, il a eu l'heureuse surprise cette année d'entendre des commentaires pertinents sur des textes parfois mal traduits, ce qui prouve bien

qu'un candidat malheureux dans sa traduction n'est pas condamné à proposer un commentaire médiocre. De fait, le candidat peut appuyer son commentaire sur les champs lexicaux en rapport avec la thématique au programme, ainsi que sur sa culture littéraire et historique. Sur ce point, il est regrettable que la mobilisation des connaissances en culture antique soit encore insuffisante chez bon nombre de candidats. Pourquoi attendre les questions du jury lors de l'entretien pour évoquer la structuration de la société romaine entre patriciens et plébéiens, et pour mentionner l'existence des tribuns de la plèbe, alors même que le sujet était au cœur du texte de Tite-Live (l'apologue de Ménénus Agrippa) ? De même, un candidat s'est révélé incapable d'expliquer la place que revêt le suicide de Lucrece dans l'histoire romaine – alors même que la date et le contexte historique étaient dûment rappelés dans le chapeau introductif.

Enfin, l'entretien est un moment décisif, qui permet au jury de juger si les erreurs sont imputables à l'étourderie et ou à l'ignorance : la réactivité du candidat est donc essentielle. Cette partie de l'épreuve est toujours dans l'intérêt du candidat, puisque, à l'aide des questions, les traductions fautives peuvent être corrigées, ce qui conduit le jury à revoir à la hausse sa notation.

Le jury espère que ces quelques rappels lui permettront d'entendre encore lors de la prochaine session de bonnes traductions et des commentaires pertinents, témoignant d'une solide connaissance de la langue et de la culture latines.

Série Sciences humaines - Série Langues vivantes

Le calibre des textes est toujours d'environ 140 mots en prose et d'environ 115 mots en poésie ; il peut varier en fonction de la difficulté des textes, dont le jury tient compte lors de la notation.

Série Sciences Humaines

La session 2017 du concours a attiré 13 candidats à l'épreuve orale d'explication d'un texte latin portant sur la thématique du corps. Les notes se sont échelonnées de 05 (1 candidat) à 15 (2 candidats), en passant par :

- 06 (2 candidats)
- 07 (1 candidat)
- 09 (3 candidats)
- 10 (1 candidat)
- 12 (2 candidats)
- 14 (1 candidate).

Les textes tirés au sort ont été les suivants :

- en prose :
 - Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, 12, 1 « Plaidoyer en faveur de l'allaitement maternel »
 - Celse, *De la médecine*, I, préface, 22-26 « Utilité de la dissection »
 - Cicéron, *Philippiques*, II, 66-67 « Comment Antoine a dilapidé les biens de Pompée »
 - Sénèque, *Lettres à Lucilius*, II, 15, 2-4 « Contre le culturisme »
 - Tacite, *Annales* XV, 56-57 « Des conjurés soumis à la question »
 - Tacite, *Annales* XV, 63-64 « Sénèque et Pauline à l'article de la mort »
 - Tite-Live, II, 23 « Sort d'un débiteur de la plèbe »
- en poésie :
 - Horace, *Satires*, II, 2, 55-57 et 63-76 « Sordidité et frugalité »
 - Juvénal, *Satires*, XIII, 211-228 « Tourments du coupable »
 - Lucrece, *De la nature*, II, 1156-1174 « Le travail des paysans, toujours plus pénible »
 - Lucrece, *De la nature*, II, 865-882 « L'origine de la vie et de la sensibilité »
 - Plaute, *Ménechmes*, 828-845 « Un accès de folie furieuse ? »
 - Virgile, *Énéide*, I, 314-329 « Vénus en chasserresse »

Série Langues Vivantes

La session 2017 du concours a attiré 12 candidats à l'épreuve orale d'explication d'un texte latin portant sur la thématique du corps. Les notes se sont échelonnées de 07 (1 candidat) à 18 (1 candidat), en passant par :

- 09 (2 candidats)
- 11 (1 candidat)
- 12 (2 candidats)

- 13 (1 candidat)
- 14 (1 candidat)
- 15 (1 candidat)
- 17 (2 candidats)

Les textes tirés au sort ont été les suivants :

- en prose :
 - Celse, *De la médecine*, I, 1, 1-2 « Prescriptions hygiéniques »
 - Cicéron, *De finibus*, III, 62-63 « L'instinct de sociabilité »
 - Cicéron, *Philippiques*, II, 62-63 « Turpitudes d'Antoine »
 - Pétrone, *Satiricon*, 31-32 « Les convives de Trimalcion passent à table »
 - Pline l'ancien, *Histoire naturelle*, VII, 1-3 « Fragilité de l'homme »
 - Quintilien, *Institution oratoire*, XI, 179-182 « Questions de gestuelle »
- en poésie :
 - Ovide, *Ibis*, 427-446 « Imprécations contre Ibis »
 - Ovide, *Métamorphoses* IX, 340-358 « Dryope et Lotis »
 - Ovide, *Métamorphoses*, III, 225-252 « Actéon dévoré par ses chiens »
 - Plaute, *Miles Gloriosus*, 629-647 « Un vieillard charmant »
 - Sénèque, *Thyeste*, 1050-1068b « Atrée s'est vengé »
 - Virgile, *Énéide*, I, 401-417 « Vénus, s'avouant déesse »

Le jury a tenu à utiliser un large éventail de notes, afin de récompenser des explications qui n'étaient pas parfaites, mais ont su appliquer avec méthode et finesse les règles de l'exercice, corriger rapidement les erreurs de traduction lors de l'entretien, et proposer un commentaire à la fois bien centré sur la thématique de l'année et prenant en compte les particularités du texte. Ainsi le texte assez difficile de Cicéron extrait du *De finibus* (17/20) a donné lieu à deux développements sur les aspects scientifiques et philosophiques du texte, articulés et progressifs ; la description du festin cannibale dans le *Thyeste* de Sénèque (18/20) a suscité une explication fournie, variant les points de vue (lexical, grammatical, stylistique, dramaturgique, philosophique) et sachant allier généralités (mise en scène du *furor* tragique) et analyses plus pointues (sadisme d'Atrée se repaissant de mots, imagerie culinaire, double réception par Thyeste et par le lecteur/spectateur) ; l'apparition de Vénus en déesse à son fils dans l'*Énéide* (17/20) a été étudiée suivant un plan très simple, envisageant l'amour filial entre un fils et une mère puis entre un homme et une déesse, qui a permis de balayer l'essentiel du texte, même si la candidate aurait pu davantage pousser l'analyse vers la notion de merveilleux.

Les notes les plus faibles s'expliquent par des lacunes dans la traduction (jusqu'à 8 vers pour Lucrèce, texte certes difficile, mais dans lequel *gigni* a été traduit par « j'ai engendré », *nacta est* confondu avec *nata est*, et le sens de *cogo* ignoré), par des erreurs grossières qui n'ont pas été corrigées lors de la reprise, ou, plus rarement, par un commentaire indigent. Nous constatons que le niveau de la traduction est le plus souvent corrélé avec celui de l'explication. En revanche, une même note peut cacher des prestations différentes, quand la connaissance de la langue a été meilleure ici, le commentaire là.

La méthode est dans l'ensemble acquise pour la plupart des candidats, même si certains ignorent encore qu'il faut dérouler l'exercice en son entier (introduction, lecture, traduction, explication) avant que le jury ne prenne la parole. Rappelons qu'il est préférable d'annoncer le plan du texte ou la problématique après avoir lu et traduit le texte, et qu'avant la lecture une courte **mise en situation** suffit. La **lecture** fait partie intégrante de l'exercice et tel candidat ayant rendu les apartés ou quelques différences de voix entre les personnages chez Plaute a bénéficié d'un bonus. En poésie, les élisions ne sont pas obligatoires. Le jury apprécie bien sûr quand le candidat est capable de les faire, mais si cela doit conduire à une lecture malaisée, il vaut mieux s'abstenir. Ce ne sera pas pénalisé.

En revanche, que ce soit en prose ou en poésie, il faut bien détacher les diphtongues (*praesentia*), conserver les sifflantes et les occlusives (*oceanus*, *causa*), articuler pour distinguer *abire* et *abere*, *quaerunt* et *queruntur*, prononcer correctement le y comme un –u– français (*tyrios*, *nymphé*), développer les prénoms en les accordant au cas voulu (*Cnaei Pompei* en l'occurrence). La lecture, malgré le stress occasionné par le concours, ou justement à cause de lui, peut être un moment dont le candidat profite pour poser sa voix, respirer, appuyer tel ou tel mot important, bref, déjà établir la relation avec le jury pour lequel il se livre à l'exercice.

La **traduction** reprend, groupe de mots par groupe de mots, les passages à traduire ; inutile, par conséquent, de perdre du temps et de l'énergie à relire des phrases entières ; inutile et contre-productif de donner trois ou quatre traductions. Il faut à tout prix que les candidats connaissent mieux leur morphologie nominale, pronominale et verbale. Les grands classiques : confusion entre *uir*, *uires*, *uiros* ; entre *ops* et *opus* ; plus surprenante, l'interprétation de *turba* comme un participe. Un problème récurrent est apparu sur *horum*, tantôt interprété comme un accusatif singulier, tantôt comme une forme de *hora*, tantôt comme un mot signifiant « horrible » ; la déclinaison d'*omnis* est à revoir (*omnia* n'est pas un ablatif singulier) ; *totus* n'est pas

tot ; *talis* n'est pas *tantus* ; *ipse* et *idem* doivent être distingués ; *quisquis* et *nemo* sont également à revoir tant pour leur déclinaison que pour leur sens. Enfin, il faut connaître les sens et construction des impersonnels (*oportet*, *licet*, *libet*, *constat*), les verbes de la deuxième conjugaison (*moveo* et *uideo* ont été malmenés) – ce qui évitera des confusions de temps (les futurs trop souvent non identifiés, les imparfaits traduits comme des parfaits ou inversement) – les déponents, les composés de *sum* (confusion entre *adesse* et *abesse*). Il faut savoir ce qu'est le radical d'inflectum et de perfectum ; ne pas parler de « passé simple » ou de « participe passé » mais de « parfait » et de « participe parfait passif ». Beaucoup de traductions approximatives ou fautives viennent d'un défaut de vocabulaire, lui-même entretenu par une mauvaise identification des catégories grammaticales (les supins en *-u* comme *uisu* et *auditu* ne sont pas des formes nominales mais verbales ; *statim* est un adverbe et ne peut être traduit par « immobile »). Il convient de faire attention aux faux-amis (*cardiacus* : « malade de l'estomac » et non « cardiaque » ; *lasso* : « fatiguer » et non « laisser » ; *seruus* : « esclave » et non « servant » !), aux traductions hâtives (*carpo* : « cueillir » et non « profiter de », *carpe diem* étant une image chez Horace) et apprendre le plus de vocabulaire possible (adverbes de temps, de lieu, expressions comme *magnus / maior natu, ordinem ducere*) pour ne chercher dans le dictionnaire que des mots plus rares et vérifier une construction. Car bien sûr la syntaxe est à travailler, pour ne pas confondre *non* et *ne* ; pour savoir ce que sont la conséquence, l'interrogative indirecte, l'infinitive. Les candidats doivent faire la différence entre le *sens* de certains verbes (*opto, uolo, libet*) qui signifient le souhait et la *modalité* subjonctive dans une indépendante, qui peut également avoir une valeur de souhait. Ils ont à repérer les types de proposition (indépendante, subordonnée) et donc les conjonctions (*cum* peut être une préposition mais aussi une conjonction...).

Nous avons noté cette année que trop souvent les mêmes lignes directrices sont annoncées pour la problématique (à soigner), le plan du passage (à ne pas omettre) et le plan de l'**explication** (par exemple, sur « le travail des paysans » chez Lucrèce, la candidate a répété trois fois l'idée de l'analogie entre la terre et le corps humain). Une telle redondance révèle un piétinement de la pensée. On rappelle que le plan du passage doit être simplement descriptif, la problématique doit être interrogative et l'explication, répondant à la question posée, assertive ou argumentative. Sur Pline, « Fragilité de l'homme », les trois moments ont ainsi consisté à noter les particularités de l'homme dans la Nature, puis à se demander comment Pline mêlait le mythe, les croyances, les rites, et la science, enfin à proposer trois axes de lecture traitant de la Nature créatrice, du corps de l'homme intégré par les rites dans la société et de la place de l'homme dans la nature. Il ne faut pas systématiquement parler de la sempiternelle « rigueur / construction rhétorique » du texte, surtout si l'on ne s'appuie que sur des conjonctions de coordination. Plus largement, relever les connecteurs logiques, quels qu'ils soient, sans analyser la succession des arguments est une démarche vaine : les candidats doivent absolument partir de la lettre du texte, qu'ils peuvent analyser de multiples manières, pour en arriver à l'esprit. Dans l'ensemble ils ont plutôt bien orienté leur commentaire autour du thème du corps, par exemple en évoquant le corps social chez Pline, ou en s'appuyant sur le découpage du texte de Juvénal pour montrer la perpétuation de l'angoisse chez le coupable. Ils ont su faire preuve de finesse en remarquant la prise de distance de Tacite vis-à-vis de la mort de Sénèque, qui ne périt pas tout à fait comme Socrate, ou celle de Pétrone qui manie ironie et dérision à travers le regard de son narrateur. Ils ont proposé des lectures habiles de textes sans doute moins connus, en décelant la réflexion éthique derrière la présentation scientifique de Celse, ou en replaçant dans le contexte d'hellénophilie les *exempla* du même médecin.

Terminons par quelques **conseils généraux** à destination des futurs candidats :

- s'aider des titres et chapeaux introducteurs (celui de « Dryope et Lotis » permettait de comprendre qu'il s'agissait des deux personnages clefs et l'on pouvait déduire du titre du poème d'Ovide, *Les métamorphoses*, qu'il y avait probablement une transformation dans le passage – ce que n'a malheureusement pas compris la candidate).
- repérer le genre littéraire (roman, fable, comédie, tragédie, historiographie, épopée, élégie, discours) avec ses attendus et ses détournements éventuels. Par exemple, ce n'est pas parce que Cicéron emploie le verbe *loquor* qu'il accentue l'oralité ; il marquait simplement une transition dans son discours. Il est maladroit de commenter un texte théâtral en évoquant sa « lecture » et ses « lecteurs », et en oubliant d'envisager sa dimension scénique.
- repérer le genre du texte (descriptif, argumentatif, narratif) pour éviter les évidences (Cicéron ne fait pas preuve d'objectivité dans les *Philippiques* mais veut au contraire noircir Antoine !) et remarquer les faits significatifs (la *Lettre à Lucilius* de Sénèque avait ceci d'original que le philosophe ne condamne pas les exercices corporels mais veut leur ménager la seconde place après ceux de l'esprit).
- repérer le registre d'écriture : en prose faire attention à la longueur des phrases, aux temps des verbes, aux points de vue ; en poésie faire attention à la place des mots dans le vers et aux sonorités, sans aller jusqu'à bâtir un commentaire seulement sur les sonorités ou scander avec des iambes ou des trochées un hexamètre dactylique ; préciser en quoi fond et forme vont dans le même sens si l'on veut commenter tel vers (noter deux élisions quand Atrée narre l'amputation des membres de ses neveux était très pertinent).
- soigner les transitions entre les différentes parties et éviter des liens faussement logiques.
- mieux connaître certains faits de civilisation : dates de mort de César et de Cicéron ; périodes de la guerre civile ; condition des esclaves (qui d'ailleurs ne faisait pas l'objet du texte de Tite-Live ; le corps de l'esclave

avec ses cicatrices était donné en spectacle à la plèbe assemblée pour dénoncer la condition des plébéiens, susceptibles de devenir esclaves pour dettes) et condition des affranchis – sans confondre *liberti* et *liberi* – ce qui aurait évité de parler de « mœurs aristocrates » à propos de Trimalcion ; parler d'« ambrosie » et non d'« ambroise » ; savoir ce qu'est le *triclinium*.

- éviter les néologismes et le jargon (« aspectualisation » ; « tripolarité ») ; mais ne pas hésiter, quand c'est pertinent, à mobiliser la critique contemporaine, ne serait-ce que sur le mode allusif (parler de la folie chez M. Foucault à propos de la scène de folie supposée chez Plaute ; faire allusion à la « cuisine du sacrifice » de M. Détienne et J.-P. Vernant pour *Thyeste*).

Le jury s'est félicité de n'avoir pas eu de traduction complètement inepte et d'avoir entendu des candidats qui ont fait preuve de volonté et de combativité. Ils ont su utiliser leur temps de parole efficacement et ont essayé de mettre à profit l'entretien comme il se doit. Nous engageons leurs successeurs à faire de même, et surtout à fréquenter leur grammaire et les textes assidûment !